

Chlorantraniliprole Insecticide Technical

SOLIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION ET LE RECONDITIONNEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

**PRINCIPE ACTIF:** Chlorantraniliprole 97%

N° D'HOMOLOGATION 34851 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Pour obtenir une aide médicale d'urgence et pour les demandes de renseignements sur la santé/sécurité, appeler PROPHARMA au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24).  
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24).

CONTENU NET 25-1000 kg

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg, MB R3B 0X1  
1 855-264-6262

## **MODE D'EMPLOI**

Ce produit doit être utilisé uniquement dans la fabrication d'un insecticide homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

**MISES EN GARDE:** EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Éviter de respirer la poussière. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. NE PAS déverser les eaux usagées qui contiennent ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou des autres étendues d'eau.

## **PREMIERS SOINS:**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

## **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **EN CAS D'INHALATION :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** Toxique envers les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE:**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, dans un endroit sûr, sec et bien ventilé, à l'écart des autres pesticides, des engrais, et des aliments pour les humains ou les animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant bien fermé.

**ÉLIMINATION:**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux ou provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.